



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Enquête Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*

Haute-Savoie
2019



Pierre Boissier

REFERENCE DU DOCUMENT

P. BOISSIER (coord.), Enquête Pie-grièche écorcheur 2019 en Haute-Savoie

REMERCIEMENTS

La LPO remercie chaleureusement tous les observateurs ayant participé à l'enquête et qui sont cités sur les communes suivantes :

Annecy-le-Vieux et Dingy-Saint-Clair (Claude Eminet), Domancy (Jean-Claude Louis), Etaux (Michel Maire), Feigères (Elsbeth Zurcher), Groisy (Yves Dabry), Habère-Poche (Violaine Gouilloux), Onnion (Monique Clerc et Pierre Boissier), Pers-Jussy (Philippe Bussat), Vaulx (Bernard Chabert), Viuz-la-Chiesaz, Mûres et Gruffy (Didier Besson).

Pierre Boissier : piboissier@wanadoo.fr

Annexe : enquête menée par P.Bussat sur Pers-Jussy

INTRODUCTION

La pie-grièche écorcheur est une espèce typique des milieux semi-ouverts ou « intermédiaires » parsemés de buissons épineux : aubépine, prunellier, églantine très appréciés comme supports de nid. Si l'on ajoute des perchoirs parsemant des zones herbeuses (piquets, fils de clôture, ombellifères, buissons) et de gros insectes (hyménoptères, orthoptères, coléoptères), se trouvent ainsi résumées les principales exigences de l'espèce qui se révèle donc être une espèce bio-indicatrice de la qualité des milieux. Elle affectionne ainsi tout particulièrement les prairies et alpages pâturés pour peu que ceux-ci comportent quelques buissons ou haies d'épineux. Les grandes cultures, tout comme l'abandon de toute forme d'agriculture, éliminent l'écorcheur comme d'ailleurs certaines autres espèces des milieux agricoles.

L'atlas des oiseaux de France métropolitaine donne une estimation de la population nicheuse française de 100 000 à 200 000 couples (2009-2012) ; la tendance en France, après un net repli dans les années soixante, est à la stabilité dans les années 1989-2012 ; la population s'avérant très fluctuante dans les années 2001-2012 : en effet, on peut constater une certaine variabilité interannuelle de l'espèce, ce qui a pu être constaté lors des enquêtes en Haute-Savoie. Ces grandes variations interannuelles d'effectifs de la pie-grièche écorcheur sont essentiellement dues aux conditions météorologiques variables sur le trajet de la migration ainsi que sur les sites de nidification et d'hivernage.

HISTORIQUE DES ENQUÊTES EN HAUTE-SAVOIE

L'inventaire 1993-1994 a permis d'estimer la population départementale à environ 3500 couples suite à la prospection sur 12 communes (B. Sonnerat, 1994).

A partir de 2004, un inventaire réalisé tous les 5 ans donne les résultats suivants :

- 2004 : un dénombrement sur 33 communes donne un résultat de 4800 couples par extrapolation surfacique, ce qui permet d'estimer la population haut-savoyarde entre 4000 et 5000 couples (J. Dabry, 2005)
- 2009 : 33 communes sont concernées, l'extrapolation fait ressortir le chiffre de 4075 couples (4786 si l'on fait le calcul sur les 19 communes prospectées en totalité en 2004 et 2009); légère diminution des effectifs mais toujours dans la fourchette 4000-5000 couples. (P. Boissier, 2011)
- 2014 : on tourne toujours autour de 4000 couples (3800) pour un calcul sur les 42 communes prospectées (certaines incomplètement). (P. Boissier)
-

A noter que les calculs réalisés sur 10 communes prospectées en 2004, 2009, 2014 par les mêmes observateurs donnent une estimation beaucoup plus importante du nombre de couples, ce qui est un peu normal d'abord à cause du faible nombre de communes et surtout parce qu'il s'agit de communes bien connues des observateurs, choisies par ceux-ci et pour lesquels peu de couples échappent à leurs investigations.

METHODE

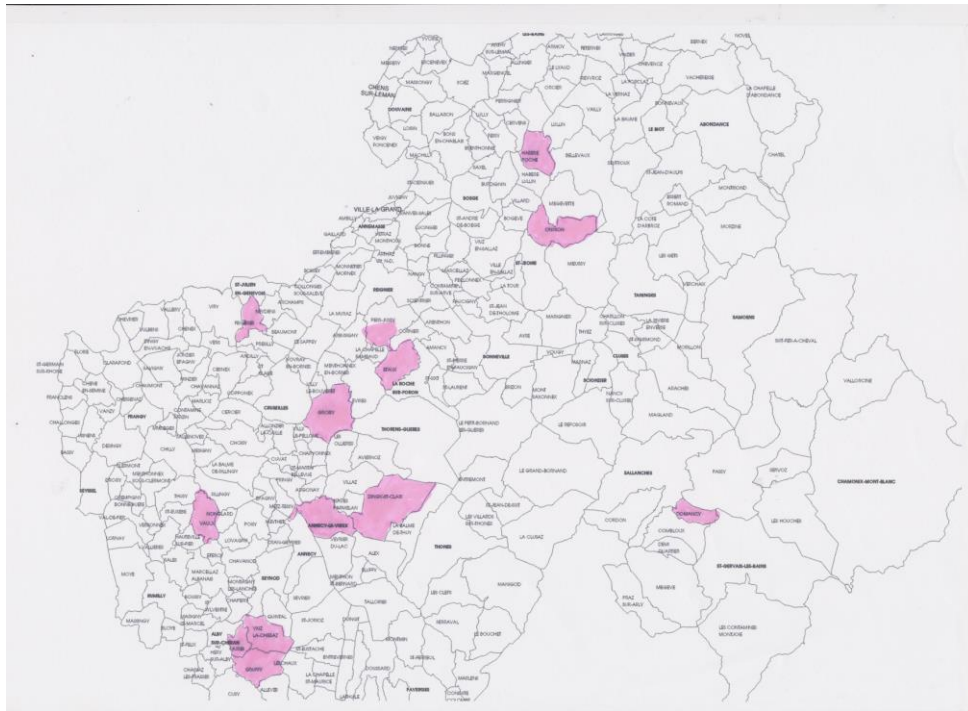
L'estimation de la population départementale s'effectue par extrapolation surfacique. Connaître la surface exacte des habitats favorables n'est pas nécessaire, considérant que l'échantillon est représentatif de l'occupation du sol à l'échelle départementale. Les données de l'Inventaire Forestier National (IFN, 1998) attribuent ainsi 188 070 ha en surface agricole, lande ou pâturage montagnard, seuls milieux accueillant potentiellement la Pie-grièche écorcheur, soit 40,84% de la surface départementale.

Soit n le nombre de couples observés et S la surface des communes prospectées, N l'estimation de la population départementale s'obtient donc par la formule :

$$N = [n / (S \times 0,4084)] 188\ 070$$

En 2019, 10 observateurs font une recherche exhaustive des couples nicheurs de Pie-grièche écorcheur sur 13

communes de Haute-Savoie, ce qui représente 18 234 hectares prospectés soit 4% de la surface départementale. Pour cette enquête, 2500 km auront été parcourus pour plus de 423 heures d'observation (Tableau 1). Sur la carte, il apparaît que seules 3 communes sont situées dans la moitié est du département ; néanmoins les différents milieux pouvant accueillir notre Pie-grièche sont représentés puisque, toutes communes confondues, l'altitude s'échelonne entre 428 et 1850m.



Répartition des communes prospectées en 2019 en Haute-Savoie.

RESULTATS

L'espèce arrive assez tardivement cette année, puisque, mis à part 2 individus avant cette date, le gros des troupes pour l'ensemble du département, n'arrive qu'à partir du 10 mai ; d'autre part et toujours hors enquête l'altitude maximum d'un couple reproducteur s'établit à 1735 mètres (le record établi en 2004 en Haute-Savoie est de 1820 mètres).

A partir des observations collectées en 2019, l'extrapolation nous donne toujours une estimation de la population départementale entre 4500 et 5000 couples. Le premier chiffre correspond au calcul à partir du nombre de couples trouvés ; le deuxième en ajoutant au nombre de ces couples certains les mâles isolés, puisque pour une bonne part d'entre eux cela correspond au territoire d'un couple

Pour Norbert Lefranc , en effet : «Pour connaître à peu près correctement, et avec un minimum de temps et de dérangements, l'importance d'une population locale, il suffit de recenser les mâles (ils ne participent pas à l'incubation) en privilégiant la période 20 mai-15 juin.» Ces derniers calculs ont été réalisés sur les mêmes bases que pour les précédentes enquêtes.

Commune	Observateur	Superficie commune (ha)	Nbr de couples	Nbr mâles vus seuls	Nbr femelles vues seules	Altitude mini commune (m)	Altitude maxi commune (m)	Altitude mini obs (m)	Altitude maxi obs (m)	heures	km
Annecy-le-Vieux	C. Eminet	1702	8			448	1160	503	653	23	190
Dingy-St-Clair	C. Eminet	3412	9		1	492	1856	550	1127	32	390
Domancy	J.C. Louis	740	4	2		547	900	550	570	23	132
Etaux	M. Maire	1369	4	6		580	922	609	872	21	70
Feigères	E. Zurcher	766	7	3	1	456	658	508	621	12	50
Groisy	Y. Dabry	2144	9	2		525	871	522	849	25	60
Habère-Poche	V. Gouilloux	1196	41	6		850	1560	914	1392	24	116
Onnion	P. Boissier ; M. Clerc	1897	51			683	1851	895	1517	155	1334
Pers-Jussy (en partie)	P. Bussat	500	15	4		750	940	814	934	100	100
Vaulx	B. Chabert	1150	21	2		350	710	450	680		
Viuz-la-Chiesaz	D. Besson	1391	4			455	1700			8	60
Mûres	D. Besson	523	3			428	580				
Gruffy	D. Besson	1444	5			430	1638		1597		
Total		18 234	181	25	2					423	2502
			208 territoires potentiels								

Tableau 1 : résultats de l'enquête par commune

Des informations récentes relatives à l'occupation des sols en Haute-Savoie nous amènent à revoir à la baisse l'importance des milieux potentiellement favorables à la Pie-grièche écorcheur : ces données publiées sur le site de la Préfecture et qui concordent avec celles du Conseil Départemental font état d'une surface agricole utile (Prairies permanentes, cultures en rotation, alpages,) de 134 074 ha soit environ 30% de la surface départementale. D'autres espaces non comptés pourraient convenir (landes, milieux arbustifs,) cela est compensé par le fait que certaines surfaces agricoles ne conviennent pas (cultures,).

L'estimation calculée avec ces dernières données d'occupation des sols donnent une estimation de la population dans la même fourchette de 4000 à 5000 couples.

Ceci dit la faible superficie prospectée (4% de la surface départementale) sur un petit nombre de communes ne permet pas de considérer cette estimation comme une valeur sûre.

Attardons-nous plutôt sur le tableau 2 et la comparaison des résultats obtenus sur les communes ayant été prospectées lors de 2, 3 ou des 4 enquêtes.

Dans l'ensemble, on constate une bonne stabilité des effectifs dans la plupart des communes excepté à Etaux prospectée en 2009, 2014 et 2019, et Mûres (2014, 2019) où les effectifs sont en diminution.

Habère-Poche voit même sa population presque doubler entre 2014 et 2019 ; ceci est en partie dû à l'augmentation de l'espèce en moyenne montagne : celle-ci passant notamment de 4 couples à 10 couples dans les alpages d'Hirmentaz à environ 1300 mètres d'altitude.

Cinq communes ont été prospectées lors des 4 enquêtes : Domancy, Groisy, Onnion, Vaulx, Viuz-la-Chiesaz ; parmi celles-ci, Groisy, Onnion et Vaulx l'ont été par le même observateur.

	2004	2009	2014	2019	commentaire
Dingy-Saint-Clair C. Eminet			9 + 2m	9	
Domancy S Nabais 2004 M Robert 2009 JC Louis 2014-2019	0	2	5 + 2m ; 1f	4 + 2m	
Etaux M Maire		16	14	4 + 6m	
Feigères E Zurcher 2014-2019	2 prospection partielle		9 + 1m ; 1f	7 + 3m	4 cc (1993) ; 16 cc (1994)
Groisy Y Dabry	3 + 1m	5	7 + 3m ; 1f	9 + 2m	10cc (1994)
Gruffy D Besson			7	5	
Habère-Poche V Gouilloux			18 + 8m	41 + 6m	
Mûres D Besson			7 + 1m	3	
Onnion P Boissier + M Clerc en 2019	50	43	47	51	
Vaulx B Chabert	21	23	20	21 + 2m	
Viuz-la-Chiesaz D Maricau 2004 2009 D Besson 2014 2019	5	3	4	4	

Tableau 2 : nombres de couples nicheurs de Pie-grièche écorcheur par année pour les communes prospectées de 2 à 4 années
+ mâles (m) et femelles (f) vus seuls.

Les communes de moyenne montagne Habère-Poche (1196 ha) et Onnion (1897 ha) présentent les meilleurs effectifs et de loin comparativement à des communes de plus grande superficie comme Groisy (2144 ha) ou Dingy-Saint-Clair (3412 ha). On voit donc que notre espèce à l'instar d'autres espèces des milieux agricoles (Tariet des prés, Alouette des Champs, ...) se porte mieux en moyenne montagne à partir de 1200 m d'altitude. La Pie-grièche écorcheur semble suivre le même chemin que la Pie-grièche grise en Auvergne, dont c'est pourtant le bastion, qui a disparu en plaine et s'est réfugiée sur les parties collinéennes et montagnardes. Cette grande disparité entre communes avait déjà été vérifiée lors des précédentes enquêtes.

Tout en tenant compte de la variabilité interannuelle marquée chez notre espèce, on constate également une grande disparité à l'intérieur d'une même commune ; à Onnion par exemple si une cinquantaine de couples se maintiennent depuis 2004, on observe en 2019 une véritable redistribution en faveur des zones de montagne ; le site du plateau de Plaine Joux comptait 24, 18 et 19 couples de Pies-grièches écorcheurs respectivement en 2004, 2009 et 2014, il en compte en 2019 plus de 38 alors que dans le même temps, les zones de plus basse altitude vers 800 m autour du chef-lieu voient l'espèce se raréfier; certes des zones favorables ont été éliminées (nettoyées de leurs buissons) du fait d'une forte anthropisation mais il subsiste des zones favorables où l'espèce présente en 2014 ne l'est plus en 2019. La superficie du Plateau de Plaine Joux situé sur la commune d'Onnion est de 212 ha ; la densité de la Pie-grièche sur le plateau est donc d'un couple pour 5 ha avec des zones où la densité est de 1 couple pour 2 hectares (par exemple la zone de la carrière au sud du foyer de ski de fond). Le Plateau de Plaine Joux : (1230 à 1430m d'altitude ; altitude moyenne : 1330 m) est constitué de prairies naturelles de moyenne montagne pâturées dans leur grande majorité, dont 1/4 à 1/3 de la surface est fauchée, et fait l'objet d'un label ENS dans le cadre d'un contrat de territoire avec le Conseil Départemental où il urge qu'un plan de gestion voit le jour. D'autre part un inventaire de la population de Tariets des prés y est réalisé tous les 2 ans.

L'espèce se maintient bien sur certains secteurs du plateau des Bornes comme le montre l'enquête réalisée à Pers-Jussy entre 814 et 934 mètres d'altitude (document 3 : travail réalisé dans le cadre de la formation à l'ornithologie délivrée par la LPO Haute-Savoie) pour peu que l'agriculture ne soit pas trop intensive et laisse quelques haies : les 15 à 19 couples trouvés sur 500 ha peuvent être comparés à seulement une dizaine de couples sur les 2144 ha que compte Groisy, où ils arrivent à se maintenir, sans plus, depuis 1994. Ceci résulte vraisemblablement d'une éradication plus systématique des haies et buisson épineux. Bon maintien de l'espèce à Vaulx depuis 2004 : la baisse observée entre 2009 et 2014 étant manifestement due à la diminution des milieux favorables (coupe de haies basses et épineuses), d'après l'observateur qui a une très bonne connaissance de sa commune.

CONCLUSION

L'enquête montre bien que les zones de moyenne montagne constituent de véritables zones refuges pour tous les passereaux de milieux agricoles qui se raréfient ou ne se reproduisent plus à plus faible altitude (anthropisation, artificialisation des terres, pratiques agricoles néfastes) et qui se comportent comme des îlots de biodiversité ; mais pour combien de temps ? Cette fragmentation fragilise d'ailleurs certaines espèces. La vigilance s'impose bien sûr vis-à-vis de ces zones d'autant que des pratiques moins extensives et de la mécanisation pour débroussaillage commencent à arriver mais un programme ambitieux en vue d'un retour de la biodiversité s'impose partout où c'est possible en plaine comme en montagne avec une sensibilisation accrue de nos partenaires agriculteurs. La LPO s'y emploie avec des programmes comme « Des terres et des ailes ». La tâche est difficile tant les préjugés ont la vie dure ; pour beaucoup d'agriculteurs en effet les épineux représentent déprise agricole, manque d'entretien des milieux, retour de la strate ligneuse. Il n'est pas aisé de faire comprendre qu'il suffit de conserver quelques buissons constituant une mosaïque de milieux et de réaliser une gestion adaptée pour enrayer un déclin inexorable de la diversité des espèces sans pour autant mettre en péril un travail d'ouverture des milieux pérennisés depuis des siècles.

La Pie-grièche écorcheur est une excellente espèce bio-indicatrice de la qualité des milieux et se porte bien en Haute-Savoie là où les conditions lui sont encore favorables (buissons épineux, gros insectes) contrairement au Tariet des prés dont les effectifs diminuent même quand le milieu lui reste favorable. Nos prochaines enquêtes porteront plutôt sur les espèces des milieux agricoles dans leur ensemble, cohorte d'espèces les plus touchées par le déclin : un tiers des effectifs ayant déjà disparu depuis 15 ans.

BIBLIOGRAPHIE

BOISSIER P., 2011. - Etat de conservation de la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) en Haute-Savoie. Bilan de l'enquête départementale 2009, Le Tichodrome, n° 16, p. 59-63.

DABRY J., 2005. - Etat de conservation de la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) en Haute-Savoie, Le Tichodrome, n° 10, p. 31-34.

LEFRANC N., 1999. - « Les Pies-grièches *Lanius* sp. en France: répartition et statut actuels, histoire récente, habitats.», *Ornithos*, 6(2), p. 58-82.

LEFRANC N., 1993. - Les pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Delachaux et Niestlé, Lausanne, Paris.

LEFRANC N., 2004. - La Pie-grièche écorcheur. Collection Approche. Belin Eveil Nature, Paris

MULLER Y., 1998. - La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) oiseau de l'année 1998 en Alsace. Bilan de l'enquête. *Ciconia* 22 (3), p. 81-98.

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE – Pie-grièche écorcheur, *Lanius collurio* (Linné, 1858), Cahiers d'Habitats «Oiseaux» - MEEDDAT – MNHN - Fiche projet



Ces buissons, où nichait un couple de Pie-grièche écorcheur depuis 2004, ont disparu ;
les pies-grièches également...

PGE – Pers Jussy Prospection Mai-Août 2019

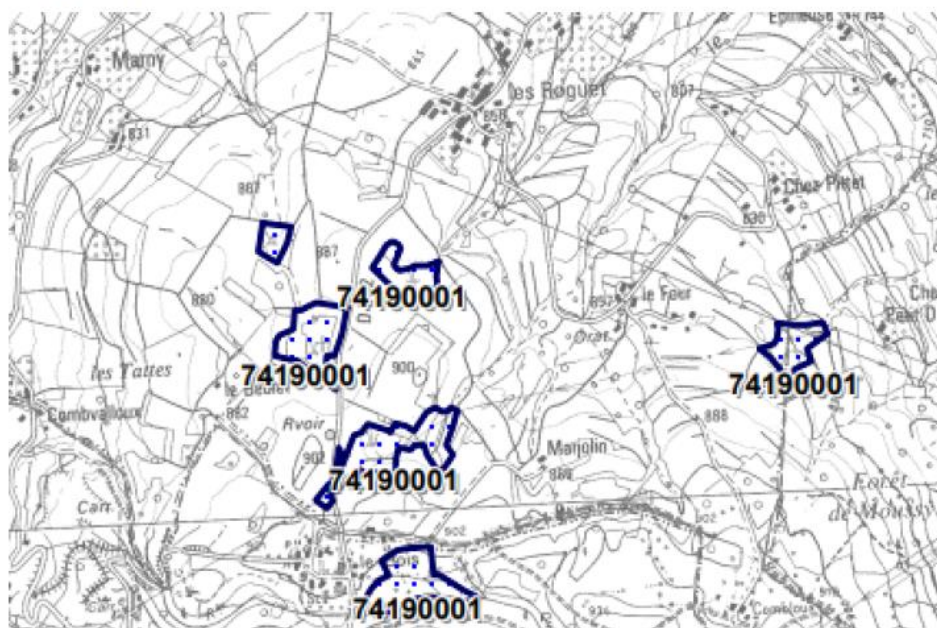


Philippe Bussat - 26 Août 2019

Zone prospectée

Suivant les conseils de Pierre Boissier, la zone à prospecter a été réduite au plateau situé au dessus de Pers-Jussy en limites des communes d'Arbusigny, de la Chapelle-Rambaud et de Cornier. De plus cette zone comprend 6 petites zones classées ZNIEFF de type 1.

<http://www.donnees.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/include/patnat/znief2g/74190001.pdf>



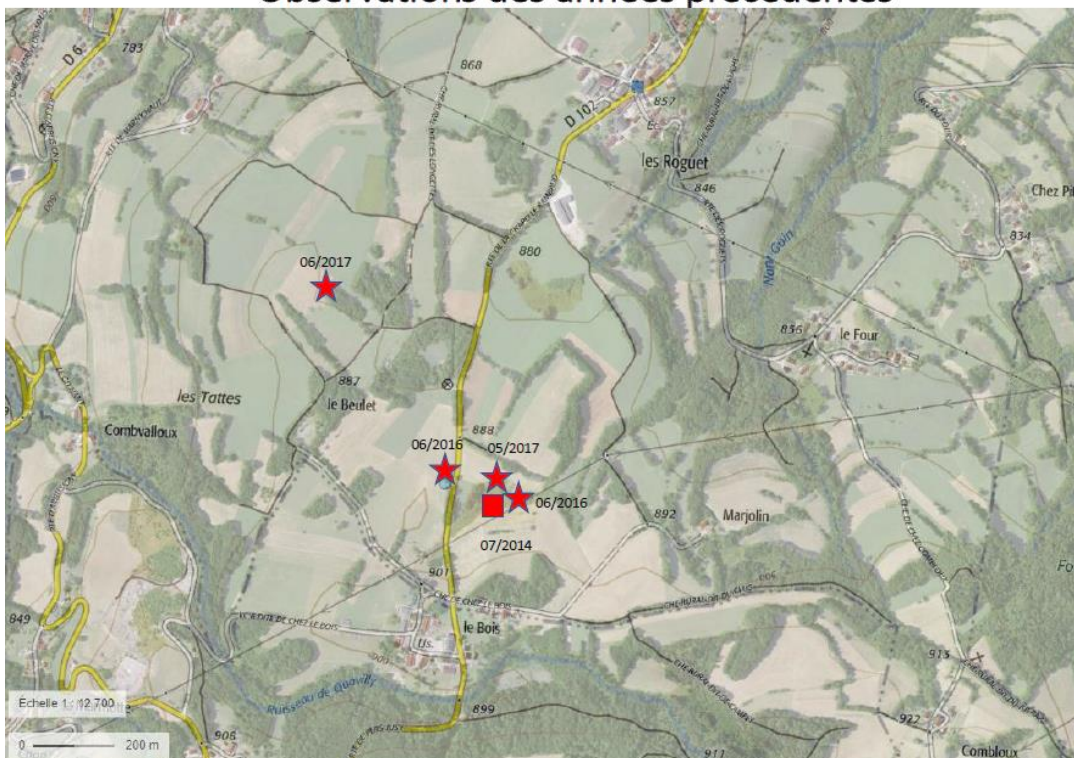
La zone prospectée fait
2,65 km x 1,875 km soit
environ 5 km²

L'altitude de la zone se
situe approximativement
entre 800 et 950 m

Protocole

- Protocole envoyé par Pierre
- Prospection commencée fin avril – Tous les mâles ont été vus au moins 2x sur leur secteur à au moins 7 jours d'intervalle.
- La prospection a été faite principalement le matin mais certains secteurs ont été également prospectés le soir après 17h30.
- Les secteurs ont été suivis ensuite au moins toutes les 2 semaines jusqu'à fin Août
- Toutes les observations ont été rentrées sur la base de données LPO Haute Savoie

Observations des années précédentes



- Données issues de la base de données LPO Haute Savoie:
- Observations: Alexandre Jacquemoud, Michel Maire, Marie Antoinette Bianco, Pascale Luxemburger

- Observation femelle
- ★ Observation mâle
- Observation couple

Résultats

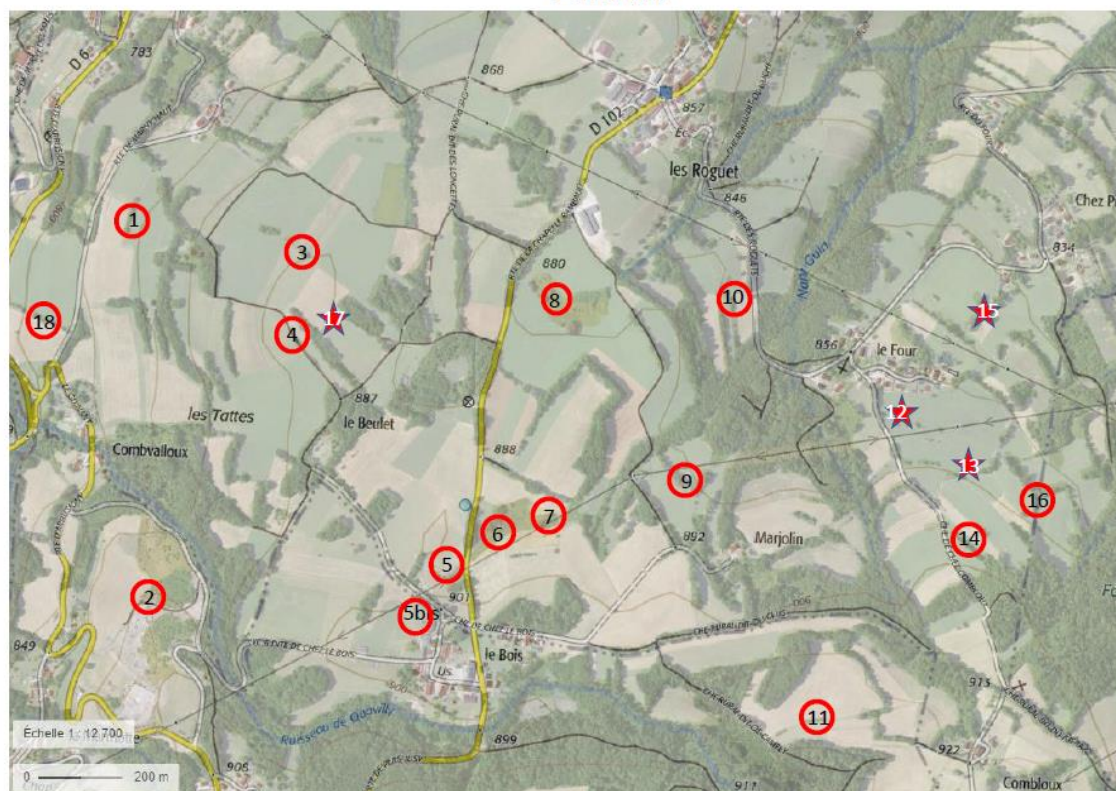
- Le premier pie grièche (mâle) dans la zone a été observé le 18 Mai
- Le premier couple a été observé le 26 Mai au même emplacement
- Le maximum d'individus observés sur la même zone en même temps est de 11 (2 couples + 7 jeunes – fin Août - secteur 6 et 7 - Marais de la Cavettaz situé au nord de Chez le Bois)
- 19 cantons ont été observés sur l'ensemble de la zone dont 15 où un couple a été observé
- 1^{er} jeune observé le 6 juillet (Marais de la Cavettaz situé au nord de Chez le Bois – secteur 7)

Secteur	15-31 mai	1 -15 Juin	16-30 Juin	1-15 Juillet	16-31 Juillet	1-15 Aout	16-31 Aout	Jeunes
1 (alt. 827m)		couple		Mâle	Mâle nourrissant		1 juvénile (22/08)	1
2 (alt. 890m)		Couple			couple			
3 (alt. 880m)		Couple	femelle	Couple	Couple qui nourrit		1 juvénile (22/08)	1
4 (alt. 880m)		Mâle	Mâle	Mâle	Mâle	Couple + alarmes		
5 (alt. 902m)	Mâle			Mâle	couple + au moins 2 juvéniles			2
5 bis (alt 902m)		Mâle			Couple attaqué par rapace - alarmes	Couple + au moins 1 juvénile		1
6 (alt 896m)	Mâle	couple	mâle	Couple	Couple qui nourrit	Couple + au moins 3 juvéniles	Encore là le 24/08	3
7 (alt 896m)	Mâle	Mâle		Couple + au moins 2 juvéniles	Couple + au moins 4 juvéniles volants		Encore là le 24/08	4
8 (alt 887m)	Mâle	Mâle		femelle	couple			
9 (alt 886m)	Mâle	Couple	Mâle	Mâle	Couple qui nourrit	Femelle + au moins 2 juvéniles		2
10 (alt. 858m)		Mâle	Mâle	Mâle	Mâle	Couple chassant + au moins 2 juvéniles	Mâle + 1 juvénile	2
11 (alt.934m)	Mâle	Mâle	Mâle	Mâle + 1 juvénile		Couple + au moins 1 juvénile		1
12 (alt. 868m)		Mâle	Mâle		Mâle			
13 (alt. 881m)		Mâle	Mâle					
14 (alt. 896m)		Mâle	Couple	Mâle			Couple + au moins 3 juvéniles	3
15 (alt. 848m)		Mâle	Mâle					
16 (alt. 874m)		Couple		Mâle				
17 (alt. 880m)			Mâle	Mâle	Mâle			
18 (alt. 814m)					Mâle	Couple + au moins 2 juvéniles	2 juvéniles	2

Bilan

- 19 secteurs identifiés pour 5 Km² soit 3,8 par Km²
- On a observé un couple sur 15 de ces 19 secteurs.
- Sur les 4 secteurs restants (12,13,15 et 17) , on a observé seulement le mâle. Sur les secteurs 12, 13 et 15, les observations ont cessé dès la mi- Juillet. Pour le secteur 17, on a pu observer le mâle chasser et se diriger toujours au même endroit (dans petit bois à côté des buissons), mais pas d'observation de femelle ni de jeunes.
- On a observé des juvéniles sur 11 des 15 secteurs avec couple
- Pour les 4 secteurs restants (2, 4 ,8 et 16) aucun juvénile n'a été observé. Pour le secteur 2 (très favorable) un seul couple a été observé mais pas de juvénile. Pour le secteur 4, le couple a été observé mi-Août avec beaucoup de cris d'alarmes mais aucun juvénile observé. Pour le secteur 8, observation du couple plusieurs fois mais plus rien depuis fin Juillet. Pour le secteur 16, le couple a été observé mi-Juin mais plus d'observation à partir de mi Juillet.
- Sur les 11 secteurs avec juvéniles, on a observé au total au moins 22 juvéniles (~2 par secteur – 4 au maximum)
- La zone ZNIEFF du marais de la Cavettaz (secteur 5,6,7) présente la densité la + élevée avec au moins 3 couples mais la présence d'un 4^{ème} est possible (très difficile de démêler les cantons surtout pour les secteurs 6 et 7). A noter que cette zone humide est entretenue (élagage partiel des buissons cet hiver et fauche tardive (fin Août) dans le marais)

BILAN



★ Observation mâle

○ Observation couple

Description sommaire du milieu pour chaque secteur:

- 1 – Haie épineux
- 2 – épineux dans ancienne carrière
- 3 – Buissons-Haie milieu champs
- 4 – poirier envahi épineux
- 5 – Buissons
- 5 bis – Haie – roselière
- 6 – Buissons dans marais
- 7 – Buissons dans marais
- 8 – Buissons dans marais
- 9 – Repousse de haies après coupe
- 10 – Haie – épineux
- 11 – Buissons – épineux
- 12 – poirier très dense - haie
- 13 – Haie épineux
- 14 – Haie haute + épineux bas
- 15 – Buissons zone humide
- 16 – Haie épineux
- 17 – Buissons milieu champs
- 18 – buissons – haie basse